Livre des règlements Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-M-311-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-M-311 CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 18 mai 2021, le conseil a adopté le Règlement numéro 2021-M-311 concernant le contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts et qu'il y a lieu de le modifier;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 10 décembre 2024, un membre du conseil a déposé un projet de règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE le règlement numéro 2025-M-311-2 soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit :

1. L'annexe A du *Règlement numéro 2021-M-311* est remplacé par le suiv**ant** :

ANNEXE A

TARIFICATION DES SERVICES ANIMAI IERS DE S	TARIFICATION DES SERVICES ANIMALIERS DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS						
Frais payables par le gardien							
Licence	Coût (non taxable)						
Gardien de 65 ans et plus :	30\$						
- Licence à vie pour chien							
- Licence à vie pour chat, allant à l'extérieur.							
Licence annuelle pour chien avant le 1 ^{er} mars	30 \$						
Licence annuelle pour chien après le 1er mars	40 \$						
Licence à vie pour chat, allant à l'extérieu	30 \$						
Licence de remplacement en cas de perte	10 \$						
Ramassage d'un animal errant (animal déjà attrapé	60 \$						
que l'on remet au service animalier							
Hébergement (toute fraction de journée compte pour	30 \$ par jour						
une journée entière							
Soins et/ou soins vétérinaires et/ou euthanasie si	Selon le tarif et les modalités en						
prodigués à l'interne*	vigueur						
Soins et/ou soins vétérinaires et/ou euthanasie si	Selon le prix coûtant, plus frais de						
prodigués à l'externe*	transport et d'accompagnement						
Abandon d'animaux adoptables par le gardien, si place	Selon le tarif et les modalités en						
disponible seulement	vigueur						
Disposition d'un animal de compagnie décédé	Selon le tarif et les modalités en						
	vigueur						
Capture d'un animal errant (animal que le service	80 \$ par sortie, par employé						
animalier doit attraper lui-même et/ou au moyen d'une							
cage-trappe et/ou toute autre dispositif)							
Frais d'évaluation de l'état et de la dangerosité d'un	Selon le prix coûtant						
chien par un vétérinaire*, incluant le rapport de base							
*Tant que le service est disponible							
Frais d'évaluation comportementale par un intervenant	150 \$						
canin							
Achat ou remplacement de cage-trappe de chien et/ou	Selon le prix coûtant						
de chat	1004						
Dépôt pour emprunt d'une cage-trappe	100 \$ par chat						
	500 \$ par chien						
Frais d'intervention pour les dispositions prévues au	Selon le tarif et les modalités en						
règlement	vigueur						
*Lorsqu'un animal blessé est apporté en urgence au service animalier, les soins de base							

Livre des règlements Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

2. L'article 1 du présent règl	ement entre en vigueur	le 1 ^{er} jan	vier 2025		
 Frédéric Broué					
Président de la séance					
Stéphanie Allard Greffière					
Avis de motion :	2024-12-10]			
Projet de règlement :	2024-12-10				
Adoption du règlement :					
Publication du règlement :					
Entrée en vigueur :					
Conformément à l'article 53 faite par la greffière au maire			ésentatio	n du règler	ment ado
J'approuve ce règlement, ce .			C		
		CO	du		
Frédéric Broué, maire	C	Salvo			
	seen				